

REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-COÛLE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 50 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

13 Août — Un violent orage se déchaîne dans la partie montagneuse de l'arrondissement de Saint-Gaudens où la grêle dévaste tout ce qu'avait épargné l'orage du 3 Juillet.

14 Août — Des troubles sérieux éclatent dans l'Inde Anglaise et causent au gouvernement Britannique de sérieuses appréhensions.

15 Août — Le prince Henri d'Orléans ayant, au cours d'une mission en Abyssinie adressé en France quelques lettres dont les termes ont paru offensants pour l'armée italienne, est provoqué en duel par le comte de Turin, prince de Savoie-Aoste.

La rencontre a lieu à Vaucresson, dans le bois des maréchaux. Le prince d'Orléans est blessé assez profondément dans la région abdominale.

— Naufrage du vapeur français *Ville de Malaga* parti de Rouen pour l'Angleterre. On compte vingt hommes disparus, y compris le capitaine.

16 Août — Ouverture de la Session d'Août des Conseils généraux.

— Ouverture à Creil du congrès de la Fédération des employés de France.

— Un grave accident de chemin de fer se produit à la station du Petit-Massy, sur la ligne de Paris à Apajon. Cette collision produite dans des conditions

identiques à la catastrophe de Saint-Mandé, mais heureusement moins meurtrière, cause néanmoins de graves blessures à cinq voyageurs. Une dizaine d'autres personnes sont contusionnées,

17 Août — Un affreux accident se produit sur la ligne de Saint-Gaudens. Une voiture montée par quatre personnes est tamponnée par un train express et se trouve réduite en miettes. Les quatre personnes, une femme, ses deux fillettes et sa niece âgées de dix-huit ans, sont broyées par les roues de la locomotive.

18 Août — Le Président de la République quitte l'Élysée pour se rendre à Dunkerque et de là en Russie. Le Chef de l'Etat est acclamé sur son passage, mais quelques minutes après son arrivée à la gare du Nord, un engin explosif éclate non loin de là, à l'intersection du boulevard Magenta et de la rue Lafayette, sans causer, heureusement, de dégâts sérieux.

19 Août — Le croiseur *Brunr* faisant partie de l'escadre qui accompagne M. Félix Faure en Russie, est obligé de rentrer en rade à Dunkerque, par suite d'un accident survenu à l'une des machines.

— Ouverture devant le tribunal correctionnel de la Seine, des débats du procès rappelant le douloureux souvenir de la catastrophe du bazar de la Charité.



CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Ouverte depuis dimanche dernier dans les conditions les plus favorables, notre Exposition artistique a reçu chaque jour des visites nombreuses et les équipages succèdent aux équipages, à l'entrée de notre « palais des Beaux-Arts ».

Les personnalités les plus en vue de la région ont manifesté hautement leur satisfaction par de fréquentes apparitions et des marques significatives d'encouragement dont bénéficiera largement la tombola qui se trouve, dès aujourd'hui assurée d'un nombre de lots important, grâce aux libéralités de : M. Prevet, sénateur ; M. Menier, Conseiller général ; M. Labour père, Conseiller à la Cour d'appel ; M. Labour fils, Conseiller d'arrondissement, M. Hemar, maire de Dammartin ; le prince et la princesse Constantin Radziwill ; M. de Chalambert ; Madame De Lesse, d'Othis ; M. André Maurel ; M^{lle} J. Viel Lamare, etc.

La Presse parisienne et nos aimables confrères de l'arrondissement ont consacré à cette œuvre artistique de longs et très élogieux entrefilets parmi lesquels nous citerons celui du *Figaro* (17 août), qui résume excellemment l'impression générale :

L'exposition des beaux-arts, réservée aux artistes de la région, s'est ouverte dimanche dernier avec le plus grand succès. Très artistement groupées au nombre de deux cent cinquante, les œuvres exposées ont attiré un nombreux public où l'on remarquait la plupart des châtelains des environs.

Parmi les œuvres les plus regardées, il faut citer : les quatre envois de Mme Louise Abbéma, l'*Attente* de Bonnencontre, les panneaux décoratifs de M.

de Chalambert, *Étude* de Léon Couturier, une très gracieuse aquarelle de la comtesse Doria, les dessins de Maurice Dumont, les vigoureux paysages de F. Dupérelle, *Pifféras et Giotto* d'Eugène Hémar, *Printemps* de Quinsac, les gravures de Ruet, six belles études de Simonidy, les intéressantes natures mortes de Mlle Viel-Lamare et trois lumineuses aquarelles d'André Wilder.

Dans une note tout à fait à part, d'un art très délicat et très élevé, il faut citer les curieuses fresques de Pierre de Léonardi, puis le bas-relief de Charpentier, le bas-relief de Gausson, etc.

La salle des photographies a été particulièrement visitée. Au premier rang il faut citer les deux magnifiques panneaux envoyés par M. Henri Menier, dont l'un contient plus de cent cinquante positifs sur verre et qui ont fait l'admiration générale. Parmi les autres panneaux, citons ceux de MM. l'abbé Congy, E. Barre, Cartier, comte Doria, Lemarié (qui expose aussi un bien curieux plan, en relief, de Dammartin au quinzième siècle), Loutrel, Magron, Jeanne Moreau, Otto, Emile Tartier, du château de Nantouillet, etc.

L'exposition va rester ouverte jusqu'à la fin du mois. Les artistes n'auront qu'à se louer de son succès, puisque le Comité consacrera le montant des entrées à acheter des tableaux qui seront mis à la tombola. Bref, intéressante et très réussie tentative que l'on devrait bien imiter.

Nous croyons réparer un oubli involontaire de notre grand confrère parisien en rappelant les œuvres remarquables de M. Ferdinand d'Huart, les très beaux dessins de M. Léon Martin, ceux de M. François Zhinden, les bonnes toiles de M^{lle} Péroche et le très intéressant panneau de photographies de MM. Frédéric et Paul Vannson.

Nous comptons, du reste, pouvoir nous étendre plus longuement dans la

suite, sur les œuvres intéressantes de nos artistes locaux.

— Nous avons annoncé dans notre précédent numéro la promotion de notre compatriote M. Antoine Loron, au grade de Chevalier du mérite agricole, par décret du Ministre de l'Agriculture, du 10 août 1897.

Nous avons applaudi avec d'autant plus de raisons à cette distinction, que M. Loron, vice-secrétaire de la Société d'horticulture de Dammartin, a été comme pépiniériste-horticulteur, lauréat de nombreux concours, dans lesquels il a recueilli 86 médailles d'or et d'argent, dont plusieurs prix d'honneur ; il a obtenu enfin, en 1887 la prime d'honneur du département, pour améliorations importantes apportées dans ses cultures.

C'est dire que le nouveau chevalier a d'incontestables droits à toutes les félicitations dont il a été l'objet.

SAINT-MARD

Plusieurs habitants de Saint-Mard ont été victimes, ces jours derniers, d'un habile escroc se disant représentant de la maison de Photographie Ferrand rue de Bondy à Paris, lequel présentant de très beaux spécimens, à des conditions avantageuses, recueillait des commandes qu'il devait exécuter le dimanche suivant et se faisait verser à titre d'arrhes une somme variant entre deux et cinq francs.

Comme toujours, il résulte des renseignements pris sur ce personnage qui a oublié de tenir sa promesse, que les braves gens ont eu affaire à un vulgaire filou, contre lequel d'autres feront bien de se mettre en garde

MESNIL-AMELOT

Dimanche soir, dans la rue principale du Mesnil-Amelot, le garde par-

ticulier Menuset, de Mauregard, a été frappé par deux individus nommés Gordien et Mahé, qui prétendent avoir été provoqués par lui.

Selon eux, le garde avait trop honoré le 15 août et il voyait en chaque passant attardé sur la chaussée un braconnier qu'il lui faudrait surveiller. C'est ainsi qu'il se serait attiré des coups de poing. Le charretier Delaunay accouru à son secours a reçu de Gordien un maître coup de savate en pleine poitrine.

Tout de même, ce Gordien et son copain Mahé n'étaient pas précisément inoffensifs, et la version du plaignant nous paraît être la plus acceptable.

Tous deux lui auraient dit : Tiens, voilà le commissaire de la plaine, tu peux garder tes perdreaux, mais nous t'en avons déjà pris et nous t'en prendrons encore, on t'en... répond ! »

A ces remerciements, Gordien et Mahé joignirent quelques coups, ce qui n'était pas nécessaire.

(Publieur)

FRESNES

Un vieillard septuagénaire, M. Jean Cordier, qui avait la fâcheuse habitude de partir à son travail en laissant ouverte la fenêtre de son logement du rez-de-chaussée, vient d'être victime d'un vol.

Par cette ouverture, un inconnu s'est introduit chez lui sans se faire remarquer et a pris dans l'armoire un petit sac en toile contenant une somme de 490 fr. provenant de la vente d'une obligation.

LE RAINCY

Le conseil général de Seine-et-Oise, dans sa séance de vendredi dernier, vient de rejeter à l'unanimité moins deux voix le rattachement du canton du Raincy au département de la Seine.

On sait que ce rattachement avait été demandé par les communes du canton du Raincy.

VILLENEUVE

On lit dans le *Publicateur* :

Le garde champêtre Desjardins a été assez grièvement blessé dimanche soir en surveillant la fermeture des cabarets. Des belges de la ferme de Stains l'ont assailli et l'un d'eux l'a frappé d'un coup de couteau à l'annulaire de la main gauche.

Jusque là il s'était défendu avec son bâton et devant le danger qui pouvait résulter pour lui de lutter seul contre deux étrangers avinés, il avait tiré son revolver et fait feu en l'air pour les intimider. L'effet fut médiocre : un de ces individus lui confisqua son arme et s'esquiva.

Le Belge Vidts Benoit, âgé de 28 ans, a été arrêté le lendemain, son compatriote Goossens est en fuite

MESNIL-AMELOT

Étant en état d'ivresse, dimanche, le nommé Moine Maurice, employé de commerce, sans domicile fixe, travaillant actuellement à la machine à battre de M. Balosier de Vemars, en ce moment au Mesnil-Amelot, a dérobé au marchand de vins Laurent un pain de sucre de douze kilos, dont il a rendu une partie ensuite. Cet individu a été néanmoins mis en état d'arrestation et incarcéré à Meaux. *Echo de la Brie.*

CLAYE-SOUILLY

M. Émile Delabarre, cultivateur à Claye, a eu samedi, dans la soirée, 9000 bottes de paille en meule détruites par un incendie. Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à 500 francs environ. On ignore les causes du sinistre.

Décorations agricoles

Mérite agricole

Par décret rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'agriculture, et par arrêté en date du 10 août 1897, la décoration du Mérite agricole a été conférée à MM :

Delorme, cultivateur à Nanteuil-le-Haudoin : plusieurs récompenses pour les produits de sa laiterie : 35 ans de pratique agricole.

Hamet (Hippolyte-Etienne), propriétaire-agriculteur à Plailly (Oise) : reconstitution d'un établissement d'élevage de chevaux de pur sang. Travaux de reboisements. Mise en valeur de terres incultes

Médailles d'honneur agricoles.

Par arrêté du président du conseil, ministre de l'agriculture, en date du 10 août 1897, des médailles d'honneur agricoles ont été décernées à :

M. Desseaux (Antoine-Alfred), ouvrier agricole chez M. Rommetin, au Plessis-Belleville.

M. Drugeon (Pierre-Victor), ouvrier agricole chez M. Bataille, au Plessis-Belleville.

M^{me} Maillard (Sophie-Antoinette), ouvrière agricole chez M. Hamet, à Plailly.

Nous adressons nos sincères félicitations aux nouveaux décorés.

ÉTAT CIVIL

du 15 Juillet au 15 Août

VILLE DE DAMMARTIN

Naissances

24 Juillet — Bouvier Charlotte-Maria, fille de Simon, et de Geneviève-Stéphanie Deschamps.

5 Août — Dufossé René-Joseph-Ernest, fils de René-Hippolyte, et de Joséphine-Angèle Santerre.

Décès

25 Juillet — Deschamps Jean-Stanislas, 70 ans, ancien facteur.

26 Juillet — Caron Victoire-Isidore, veuve Laire, 56 ans.

29 Juillet — Francant Clariase-Louise, veuve Lépue, 55 ans.

31 Juillet — Méret René-Eugène, 1 an.

1^{er} Août — Fauvet Léon-Jules, 4 mois.

1^{er} Août — Coquillon Élise-Marie, veuve Toupry, 79 ans.

3 Août — Traillathuile Marie-Louise, femme Gouffe, 45 ans.

4 Août — Maillard Noël-Henri, 7 mois.

4 Août — Gouffe Hélène-Juliette, 1 an.

5 Août — Charpentier Gabrielle-Louise, 11 mois

7 Août — Maillard Mélanie-Albertine, 1 an

9 Août — Mélaye Joseph-Alexandre, 70 ans, ancien géomètre.

12 Août — Lépue Françoise-Désirée, veuve Bougrand, 59 ans.

FAITS DIVERS

UN VOL A LA PREFECTURE

Dans la nuit de Jeudi dernier, un vol d'environ 30.000 francs de bijoux a été commis à l'hôtel de la Préfecture. Après avoir dîné dans un château voisin, M. Bret, préfet de Seine-et-Marne, et Mme Bret rentraient à l'hôtel de la préfecture vers onze heures du soir.

Le voleur avait profité de leur absence pour enlever en connaissance les bijoux de prix.

Dans sa chambre, Mme Bret aperçut tous ses écrins étalés sur son lit ; ceux de peu de valeur étaient intacts, mais les autres étaient vides, ainsi qu'un portefeuille renfermant deux billets de 100 francs.

Sous les écrins se trouvait un papier qui contenait cette menace, d'une écriture peu facile à reconnaître : « Je me vengerai terriblement ».

M. Vincentelli, commissaire de police, et M. Gautheron, commissaire central, viennent de procéder à l'ar-

restation de l'auteur du vol à la préfecture.

C'est la femme de chambre de Mme Bret, Catherine Francisco, âgée de 22 ans, d'origine suisse. Elle a fait des aveux complets.

RÉCLAME ORIGINALE

Il va se tenir à Amsterdam une « exposition de réclame », où seront rassemblés, autant que possible, tous les moyens employés par les industriels et commerçants pour faire acheter leurs produits.

Nous disons autant que possible, car il est des trucs que l'on ne peut évidemment « exposer ».

A preuve l'anecdote suivante :

Vers 1850, un fabricant de cirage anglais fit crépir la grande pyramide de Ghizeh pour y faire peindre le nom et l'adresse de son cirage. Drôle d'invention direz-vous, de faire de la réclame à l'entrée du désert. Attendez la fin. Les premiers touristes qui revinrent du Caire à Londres rapportèrent la chose aux journaux. Les archéologues crièrent au vandalisme. Mais il se trouva un parti pour soutenir que les pyramides d'Égypte, n'étant à personne, étaient aux Anglais, et qu'un Anglais avait le droit d'y peindre tout ce qui lui plaisait.

Des polémiques terribles s'engagèrent où les archéologues finirent par avoir le dessus. Et le fabricant de cirage, cédant à l'opinion publique, fut obligé de gratter le polyèdre des Pharaons. Mais il avait fait fortune dans l'intervalle, parce qu'à force d'entendre parler de son cirage on en avait essayé. N'était-ce pas ce qu'il demandait ?

— o —

Authentique. Commencement d'une plaidoirie à Paris :

— Si cet homme, messieurs, a coupé sa femme en morceaux, c'est que sa femme était... coupable.

Réunion organisée par la
LIGE CHANSONNIÈRE

à Aulnay-sous-Bois

Cette société, émise du Caveau, a conservé aussi l'aimable tradition des Parnard, des Desaugiers, des Béranger, des Nadaud, et se plaît à faire produire à table les œuvres des poètes qu'attirent ces joutes littéraires.

Un de nos concitoyens invité à une réunion à Aulnay-sous-Bois, a dit cette boutade dont les habitants du pays ont accepté en souriant les pointes (faciles) auxquels ils sont un peu habitués, du reste.

Si nous dérogeons à nos habitudes en publiant ces vers, c'est d'abord parce qu'ils restent dans la note locale, et ensuite que la période de la fête ayant excité la fibre artistique, la poésie peut chercher à s'unir à la peinture... *ut pictura poësis*.

BANLIEUES

Mon cœur de rural a bondi!

— De vrais poètes.

Dans les fleurs d'Aulnay-lès-Bondy
Placent leurs fêtes

Ils vont au grand air, cette fois,
Mettre la nappe

Dans la verdure et les grands bois!
— C'est une étape

Pour que chez nous la Lice un jour
Vienne en ballade

Tenter à notre vieille tour
Une escalade.

Sur cet Olympe elle serait
Comme chez elle :

La Chanson là haut ouvrirait
Si bien son aile!

Et notre Rhéni prouverait
Que la Justice

Rend aussi bien un bon arrêt
Qu'un bon service.

(Thémis, évoquant Apollon
Parfois s'amuse

A courir le sacré vallon
Avec la Muse!)

Dammartin est moins près qu'Aulnay
De la Villette.

De Bondy même! Est-ce qu'au nez
On le regrette?

Au bois du Jard, dans nos forêts
Aux doux mystères,
Ni filous, ni coupe-jarrets
N'ont leurs repaires

Nos gendarmes ont vu d'ailleurs,
Chose épataute,
Pour les dépister, les voleurs,
Payer patente.

Pour les plus malins on trouva
Les champs de course...

Ah! la forêt de Bondy va
Jusqu'à la bourse.

Tout pays a plus ou moins sa
Sotte légende.

Si j'en ris, faudra-t-il pour ça
Que l'on me pende?

Non! je l'espère, on voudra bien
Que ma voix rie.

Sans qu'Aulnay s'en offusque en rien,
De sa voirie.

Quelle vaste matière à nos
Vers fantaisistes.

O Bondy, que les gnanos
Dont tu l'attistes.

« Marche, marche, doux promeneur!

« Dans nos venelles

« On mit, pour te porter bonheur
« Des sentinelles.

« Va partout, jour et nuit sans peur,
« La bourse pleine.

« Rien à craindre ici que l'odeur
« Qui flotte en plaine.

« Parmi les fleurs, le vent du soir
« Te vaporise.

« Les parfums que le dépotoir
« Jette à la brise. »

Mais je suis un mauvais plaisant!
— « N'écoute mie,

Dit le bon Jean, *mère taugant*
Son feu qui crie! »

Non! Car nul ne vous aime tant
Chères banlieues:

A vos guichets je suis content
De voir des queues.

Quittez ce Paris meurtrier
Où seuls à l'aise

Passent les étés: le portier
Et les punaises.

Et venez donc un beau matin,
Toute la Lice!

Que cet honneur sur Dammartin
En rejaillisse!

Plus fraternellement unis,
Aux beaux dimanches,

Accourez suspendre vos nids
Parmi nos branches.

— Puis nous irons jusqu'à Soissons!
S'il nous inspire,
Nous dirons: Haricot, sois sans
Sur notre lyre

L. D

Aulnay-lès-Bondy. — 25 Juillet 1897.

FORFRY

Forfry, Forfery, *Forferiacum*, est un village de 186 hab., assis à 105 m. d'alt., dans une petite vallée, au confluent des rus de Coigny et des Avernes avec la Théroouanne, à 14 kil. E. de Dammartin et à la même distance N. de Meaux. Le territoire de cette commune comprend 382 hectares de terres labourables.

La paroisse de Forfry qui dépendait anciennement de l'Île-de-France, généralité de Paris, diocèse et élection de Meaux, doyenné de Nanteuil-le-Haudouin, était régie partie d'après la coutume de Paris, en ce qui concernait une portion du village et partie d'après la coutume de Senlis, pour les dépendances de Boissy-le-Chastel, qui étaient rattachées au ressort judiciaire du bailliage de Senlis (1).

L'église paroissiale, sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, était une chapelle dépendant de la collégiale d'Oissey, dont elle fut détaché: en 1260 pour être érigée en cure, à la nomination des chanoines. Cette cure produisait un revenu annuel de six cents livres.

Le nom de Forfery dénote l'origine ancienne de ce village, qui était à proximité de la voie romaine de Meaux à Senlis, mais les renseignements que nous ont transmis les anciennes chroniques touchant son histoire, ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle; encore, ont-ils spécialement trait au castel féodal qui, sous le nom de château de

Boissy, s'élevait sur les bords de la Théroouanne, et dans lequel Gilles d'Acy fonda en 1271, pour le repos de l'âme de Jean d'Acy, son frère, doyen de l'église de Meaux, une chapelle, dont l'évêque de Meaux, Guillaume de Brosse, unit les revenus en 1321, à la cure de Rozoy-en-Multien, qui s'était trouvée réduite à une extrême pauvreté (2). Christophe de Paris, écuyer, seigneur de Boissy-le-Chastel, est cité le 16 août 1539 comme témoin au procès-verbal de réformation et rédaction de la coutume du bailliage de Senlis.

Maitre Jean Huguet « Docteur, Régent en la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, seigneur de Saint-Souplex et du Forfery », figure en 1580, au procès-verbal de rédaction de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris.

En 1619, Magdelaine Guiot, veuve de feu messire Emard de Paris, sieur de Boissy, Forfery et la Ramée, était héritière, par bénéfice d'inventaire de Messire François du Plessis de Richelieu et de feu dame Marguerite Guiot, son épouse. Cette succession était partagée avec Elisabeth de Paris, veuve de feu Charles de Montigny, en son vivant, écuyer, sieur du Plessis de Bouillancy et autres lieux, demeurant ordinairement au château de Boissy (3). *a suivre* E. L.

1. De Saint-Léu; *Coutume et bailliage de Senlis*, p. 468, édit. de 1703.

Claude de Ferrière; *Com. sur la coutume de Paris*, t. 1, p. cxlii.

2. Toussaint du Plessis; *Hist. de l'égl. de Meaux*, t. 1, p. 265.

3. Arch. nat. *Papiers des princes*, R 3

Grande discussion entre Bidochard et son épouse :

— Qui dit la dame en fureur, tu es un joli monsieur! Tu as moins d'égards pour moi que pour les animaux. Ainsi, quand Mirza est morte :

— Eh bien je l'ai fait empailler :

Alors, la dame dans un sanglot :

— C'est pas pour moi que tu ferais pareille dépense!

COMPTOIR SPÉCIAL DE VENTE
de VINS DE LA GIRONDE
E. VINCENT

Dépositaire à DAMMARTIN
Prix très avantageux
par suite de la vente directe du producteur
au consommateur.

PRIME musicale gratuite
PIANISTES Lecteurs de la
PETITE GAZETTE

Découpez ce bon et envoyez-le, avec votre
adresse, à M. HAMUS, éditeur à Avesnes-le-
Comte (Pas-de-Calais) : vous recevrez gratis
et franco, un joli morceau de musique pour
piano.

2 VOITURES DE FAMILLE
A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉCÈS
S'adresser 185 Grande Rue chez Madame
A. VINCENT

LE CIDRE ET LE POIRE
Revue mensuelle des intérêts pomologiques
et des arbres fruitiers de grande culture.
Chaque numéro se compose de 52 pages
in-8° raisin.
PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS
Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et
Administration à M. F. MULLER, directeur,
Villa des Tillouls, à Nanterre (Seine)

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

TIMBRES EN CAOUTCHOUC
en tous genres
depuis 0 fr. 20 la ligne

ERMENONVILLE
ANCIEN et MODERNE
par E. LEMARIÉ
Un vol. illustré de 134 pages in-18
Tiré à 250 exemplaires numérotés
1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

Etiquettes d'envoi
imprimées
sur papier parcheminé, avec orille, mé-
tallique, à l'usage des cultivateurs, ma-
ratchers, grainetiers, etc.
Le mille. . . . 3 fr. 50

Chantier-Docks de la Gare de
DAMMARTIN-JUILLY
L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

- CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{kg}
- Grosse Gailloterie française, 1/2 gras
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50
 - Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras,
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80
 - Gaillotin de même qualité 4 »
 - Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70
 - Boulets ovales p^r chauffage économ. 3 »
 - Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.50
 - Charbon de forge (noisettes). 2.80
 - Coke de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60
 - Charbon industriel et Briquettes
depuis 24 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
1,000 kil. au chan-
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif
et préservant la nappe de toile cirée.

- Sable de rivière, Caillou, Meulière,
Gravier et Mignonnette pour jardins
- Briques blanches, rouges et réfractaires.
- Chaux vive et Chaux hydraulique.
- Ciments et Tuyaux en grès.
- Tuiles, Poteries, Chaperons de murs
- Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

- Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.
- Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb
- Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux
- Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.
- Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.10
- Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »
- Fourches à cailloux, 9 dents 7.50
- Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75
- Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80
- 1^{re}65 1^{re}80 2^{re}10
- Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75
- — 3 dents 1.90 2 » 2.20
- Rateaux, Poulies de puits. Boulons
- Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60
- Seaux d'écurie. — — 3.25
- Arrosoirs, Lessiveuses
- Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin
Planches brutes et rabotées. Moulures
Planches de Lorraine, 2^e choix 1 p. . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur Gérant : E. LEMARIÉ
Imp. E. Lemarié à Dammartin

